



**Cabinet de la Ministre du Logement, de
l'Égalité des territoires et de la Ruralité**

Groupe La Poste

Paris, le mercredi 24 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Un partenariat entre l'Etat et La Poste accélère le déploiement des maisons de services au public

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, et Philippe Wahl, Président directeur général du Groupe La Poste, ont présenté aujourd'hui un partenariat entre l'Etat et La Poste visant à accélérer le déploiement des maisons de services au public dans les territoires où l'offre est déficitaire ou insuffisante. Il est l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs mois, qui a également mobilisé l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalité (AMF) et qui s'intègre pleinement dans les objectifs du dernier contrat tripartite signé par l'Etat, La Poste et l'AMF.

Il s'inscrit dans le cadre des mesures annoncées lors du comité interministériel du 13 mars dernier, axé autour de trois priorités : garantir à tous l'égalité d'accès aux services, amplifier les capacités de développement des territoires ruraux et assurer la mise en réseau des territoires.

Pour améliorer la proximité et la qualité des services publics et au public sur tout le territoire, et en particulier dans les territoires ruraux, 500 bureaux de poste à faible activité pourront ainsi être transformés et s'ajouteront aux maisons de services au public existantes. Ils permettront d'atteindre l'objectif gouvernemental de **créer 1 000 maisons de services au public un an plus tôt que prévu, soit dès la fin de l'année 2016.**

Ces bureaux de poste accueilleront une gamme élargie de services en un lieu unique et seront labellisés par les préfets de département qui s'appuieront sur une concertation étroite avec les élus et les opérateurs partenaires pour déterminer les implantations et l'offre à mettre en place. Ils rempliront ainsi des missions variées, pour le compte de partenaires nationaux (Pôle Emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole, La Poste et GrDF) et locaux, en articulant présence humaine et outils numériques, au service des usagers.

Ce dispositif s'inscrit aussi pleinement dans l'objectif de diversification des activités de la Poste en faisant évoluer les missions des agents de ces bureaux et en confortant sa place d'acteur majeur des services de proximité.

Les premières transformations de bureaux de Poste auront lieu dès cet été.

Sylvia Pinel a déclaré : « La question de l'accès aux services est un sujet de préoccupation majeur pour nos concitoyens. Chacun doit pouvoir bénéficier d'une offre de qualité et de proximité, quel que soit l'endroit où il vit. C'est un fondement de notre pacte républicain. C'est cette exigence qui a guidé les décisions du gouvernement et l'action de mon ministère en soutenant le déploiement de 1.000 maisons de services au public. Ce partenariat, grâce à la Poste, aux opérateurs et aux élus locaux, permettra d'atteindre cet objectif dès 2016 ».

Philippe Wahl : « Je me réjouis de ce partenariat avec l'État qui correspond à la stratégie d'évolution de notre réseau et fait pleinement écho à notre projet prioritaire de contribution à la modernisation de l'action publique, partie intégrante du plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir ». Nous espérons que cette initiative pourra être utile à l'Etat, aux collectivités locales et aux opérateurs pour offrir une offre de services élargie et plus accessible à la population. Présente pour tous, partout et tous les jours, La Poste peut ainsi être à la fois le plus vaste réseau postal de l'Union européenne et le réseau complémentaire de proximité de tous les opérateurs qui le souhaitent ».

Retrouvez [le dossier de presse en ligne](#).

Contact presse :

Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité : 01 44 49 85 13

Groupe La Poste : 01 55 44 22 41

72 rue de Varenne – 75007 PARIS

www.territoires.gouv.fr